

ÉTAT CIVIL. - NAISSANCE

Mairie de la Garde
Département du Var

Le présent Régistre, contenant les déclarations de naissance, est parvenu à la Mairie de la Garde, le 10 Mars 1807, par le Ministère de l'Intérieur, et par le Ministère de la Justice, pour être enregistré, et pour servir à l'acte de naissance, le 10 Mars 1807.



Mairie de la Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

Du premier jour de Mars, l'an 1807, à la heure du jour
ACTE DE NAISSANCE de *Marie Claire Chapin* née à la garde le *10* Mars 1807, à la heure du jour

et de *Monsieur Moque*

N.° 1

Chapin

Il a été vérifié que le sexe de l'enfant est *féminin*
Sur la déclaration à moi faite par *le 10* *Monsieur Chapin*

Premier témoin, *Jean Louis Moque*

Second témoin, *Jean Louis Moque*

Et ont, les déclarants et témoins, signé

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi *Joséph Portol*

maire d' *la Garde* remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Portol

Mairie de la Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

Du premier jour de Mars, l'an 1807, à la heure du jour

ACTE DE NAISSANCE de *Marie Claire Chapin* née à la garde le *10* Mars 1807, à la heure du jour

et de *Monsieur Moque*

N.° 2

Joséph

Il a été vérifié que le sexe de l'enfant est *féminin*
Sur la déclaration à moi faite par *le 10* *Joséph Moque*

Premier témoin, *Jean Louis Moque*

Second témoin, *Jean Louis Moque*

Et ont, les déclarants et témoins, signé

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi *Joséph Portol*

maire d' *la Garde* remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Portol *Sauvage*